



e 9 Février 2010

Communiqué de Presse

Une réforme déjà actée avant même l'ouverture des négociations ?

Mercredi 3 Février, Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports a finalisé le protocole d'accord sur le passage des infirmiers à la catégorie A.

Durant le discours de Madame la ministre, nous apprenons que « *ce sont tous les professionnels paramédicaux formés en 3 ans qui pourront bénéficier de ces dispositifs* », citant les **kinésithérapeutes**, au même titre que les autres auxiliaires médicaux.

La FNEK, la FFMKR et l'Union, organisations représentatives des étudiants et des professionnels libéraux en Kinésithérapie, souhaitent rappeler que **la réforme du programme de formation fait l'objet de groupes de travail** avec le ministère de la Santé. **L'attribution arbitraire d'un grade Licence** au Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK) nous surprend donc au plus haut point.

De plus les députés ont décidé de créer une mission pour proposer une **L1 Paramédicale** incluant notamment les formations de soins infirmiers et de kinésithérapie. Cependant **2/3 des Instituts de formation en Kinésithérapie sélectionnent par l'actuelle PCEM1** qui deviendra l'année prochaine la Première année commune aux Etudes de Santé (PAES), appelée « **L1 Santé** ».

Nous tenons à rappeler le **principe de dialogue social**. Il est alors **impensable** que **notre formation et notre sélection soient déjà actées** avant même la fin des groupes de travail.

Par conséquent, la FNEK, la FFMKR et l'Union réaffirment leur volonté :

- D'obtenir un **grade Master** pour le DEMK, et cela en toute logique avec les compétences du Kinésithérapeute, ingénieur de Santé ;
- **D'harmoniser la sélection** grâce à la **création d'une 5^{ème} filière dans la L1 Santé** ;
- **D'intégrer totalement les IFMK à l'Université** ;
- D'une **prise en charge des coûts de formation par l'Etat et les Régions** (3432 € en moyenne par étudiant et par an) ;
- D'une ouverture des **concertations inter ministérielles** le plus rapidement possible.

Les étudiants Kinésithérapeutes comptent bien peser de tout leur poids sur cette réforme, attendue depuis plus de 20 ans et **sauront tirer les conséquences d'un refus du dialogue** de la part du gouvernement.

Contact presse :

Pour la FNEK, Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie,
Michaux Baptiste, Président, 06 67 28 26 40, president@fnek.fr ;

Pour la FFMKR, Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs,
Cyrille Pernot, Responsable Communication, 01.44.83.46.15, c.pernot@ffmkr.org.

Pour l'Union, Jean Serri, porte parole, 06 19 04 56 90, jeanserri2004@free.fr.